

## Interpellation

### **Pour être réellement inclusive, la Bibliothèque de Pully doit commencer par s'abstenir de tout militantisme.**

- 1) A la suite du [postulat](#) de M. Olivier Burnet et consorts « Tendant à faciliter la lecture des textes officiels par la Commune » du 26 février 2022, la Municipalité a [décidé](#), le 2 novembre 2022, de compléter la directive interne de communication de l'administration communale par un paragraphe 2.6 nouveau, à la teneur suivante :

#### **« 2.6 Langage épïcène [...] »**

*Dans les textes émanant de la Commune, le langage épïcène doit être privilégié, c'est-à-dire sans marqueur d'un genre sur l'autre. On peut se référer pour ce faire aux règles préconisées par le Canton. Cependant, le langage FALC<sup>1</sup> doit prévaloir ; de surcroît, les signes tels que point médian, tiret ou barre oblique ne doivent être utilisés qu'en dernier recours, lorsqu'aucune autre solution n'est possible ».*

Malheureusement, la Bibliothèque de Pully, qui dépend pourtant de la Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles (DAGF), ne tient pas compte de cette directive. En effet, son [programme culturel pour le premier semestre 2023](#) recourt à l'écriture dite inclusive en faisant référence à « *un·e artiste* », un ou une « *usager·ère* » ou encore aux « *lecteur·rice·s* ». La Bibliothèque persiste par ailleurs dans l'utilisation régulière de l'écriture dite inclusive faisant usage des points médians ou des tirets dans ses publications sur les réseaux sociaux.

- 2) En outre, en date du jeudi 11 mai 2023, la Bibliothèque de Pully a organisé en ses locaux un « *atelier d'écriture inclusive et non-binaire* » de deux heures pour « *aborder la question de l'écriture inclusive, mieux la comprendre, en en (sic) maîtriser l'usage, organisé par @br8blowburn (non-binaire iel/al they)* ». Cette manifestation, dont la Bibliothèque de Pully a fait la promotion sur son programme culturel, sur Instagram et [Facebook](#), était publique (cf. *Annexe 1*).

Cet atelier n'avait pas pour seul objectif de promouvoir l'écriture dite inclusive, mais examinait également les possibilités d'utiliser celle-ci dans un contexte non-binaire, soit en application des préceptes de la théorie du genre. Celle-ci considère d'une part que le genre n'est pas une caractéristique innée ou fixe, mais plutôt une construction sociale et culturelle et, de l'autre, remet en question la dichotomie traditionnelle entre les catégories de genre masculin et féminin et met en évidence la diversité et la fluidité des identités de genre. La théorie du genre est intrinsèquement politique, dans la mesure où son objectif est d'inspirer des revendications et des luttes politiques.

Si la Bibliothèque de Pully est un service public indispensable, il n'est pas tolérable qu'elle adopte une posture militante ou prosélyte dans le cadre de ses activités, et cela au mépris des directives de la Municipalité. Financée par le budget communal – et donc par l'impôt payé par les Pulliérans et les Pulliérans – la Bibliothèque se doit d'observer la plus stricte neutralité sur les plans politique et idéologique dans son travail, afin que toute la population de Pully, indépendamment des sensibilités politiques individuelles, s'y sente bien

---

<sup>1</sup> FALC : facile à comprendre [Ndr]

accueillie. Cela d'autant plus que les résultats d'un récent sondage<sup>2</sup> réalisé par *Tamedia* montrent que trois quarts de la population suisse ne s'intéressent pas au débat sur le langage inclusif. La Bibliothèque doit en particulier veiller à ne pas se faire l'instrument d'activistes embrassant des causes qui s'éloignent de sa mission de service au public. L'inclusivité dont notre Bibliothèque se réclame commence par là.

- 3) Depuis 2020, des lectures de contes pour enfants par des *drag queens* (manifestations également appelées *drag queen story hours* ou *DQSH* en bon français par leurs promoteurs) sont organisées dans les bibliothèques municipales sous l'égide de la [Fondation Bibliomedia Suisse](#). Lors de ces manifestations, une *drag queen* maquillée de manière exubérante et affublée d'une perruque lit aux enfants (dès 4 ans<sup>3</sup>) des extraits d'ouvrages qui, notamment, « *questionnent les stéréotypes de genre* » et qui mettent « *en scène une petite fille transgenre* »<sup>4</sup>. Ces initiatives, qui se multiplient en Suisse romande depuis le début de l'année, se heurtent toutefois à une vague d'oppositions grandissante.

Les adversaires se demandent en particulier pour quelle raison des hommes déguisés en femmes – qui partagent tous les codes visuels des artistes de cabaret ou de boîte de nuit présentant des spectacles réservés à un public averti – donnent des lectures d'ouvrages véhiculant les préceptes de la théorie du genre aux enfants. Ils estiment qu'il s'agit là d'une tentative d'entraîner les enfants dans le monde de la sexualité adulte, donc d'une méthode pour sexualiser ces derniers ; ils craignent que ces lectures troublent le développement naturel des enfants dans leur rapport à leur corps. Enfin, ils font valoir que ces manifestations sont étrangères à la mission de service public des services communaux qui les organisent et n'ont, de ce fait, pas à être financées par les deniers publics<sup>5</sup>.

Bien que, la Bibliothèque de Pully n'ait, à notre connaissance, pas encore manifesté l'intention d'organiser des lectures de contes aux enfants par des *drag queens*, elle relaie néanmoins fidèlement les interventions de la Fondation Bibliomedia défendant de telles lectures sur les réseaux sociaux (*cf. Annexe 2*), ce qui laisse penser que les responsables de la Bibliothèque de Pully partagent largement les motivations idéologiques qui animent ladite Fondation.

Dès lors, au vu des préoccupations susmentionnées, et conformément à l'article 70 du Règlement de notre Conseil, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelles mesures la Municipalité compte-t-elle mettre en œuvre pour que tous les services de l'administration communale, y compris la Bibliothèque de Pully, se

---

<sup>2</sup> Sources : <https://www.letemps.ch/societe/trois-quarts-suisse-ne-sinteressent-debat-langage-inclusif> et <https://www.24heures.ch/la-suisse-est-tres-tres-loin-des-idees-woke-985230384377>

<sup>3</sup> Source: <https://biblio.gland.ch/event/drag-queen-story-hour-avec-tralala-lita-des-4-ans/>

<sup>4</sup> Source: <https://www.bibliomedia.ch/fr/animations-lecture-avec-des-drag-queens-et-des-drag-kings-en-bibliotheque-une-ouverture-vers-la-diversite-et-la-litterature-jeunesse/>

<sup>5</sup> Une séance de lecture de contes d'une heure par le comédien David Vincent, qui incarne la *drag queen Tralala Lita*, coûte CHF 500.-, somme à laquelle il convient d'ajouter les frais de déplacement, ainsi que les frais d'organisation assumés par les services communaux (communication, gestion des inscriptions, mise en place et utilisation des locaux) – source : <https://www.bibliomedia.ch/fr/heure-du-conte-avec-tralala-lita/>

conformement au paragraphe 2.6 de la directive interne de communication de l'administration communale ?

2. La Municipalité était-elle au courant de l'atelier d'écriture inclusive non-binaire mis sur pied par la Bibliothèque de Pully le 11 mai 2023 ? Si oui, a-t-elle validé ce dernier ?
3. Le programme des manifestations organisées par la Bibliothèque de Pully est-il validé par la DAGF ou la Municipalité ? Si oui, selon quelle procédure ?
4. La Municipalité partage-t-elle l'avis de l'interpellateur selon lequel les services de l'administration communale doivent, dans le cadre des prestations qu'ils fournissent à la population, observer la plus stricte neutralité sur les plans politique et idéologique et s'abstenir de tout activisme, quel qu'il soit ? Si oui, quelles mesures la Municipalité compte-t-elle mettre en œuvre à cet effet ?
5. Quelle est la position de la Municipalité par rapport à la lecture de contes à des enfants par des *drag queens* ?
6. La Municipalité Pully entend-elle autoriser la Bibliothèque de Pully ou d'autres services de la Commune à organiser, coorganiser et / ou tenir de telles lectures sur le territoire communal?
7. De manière plus générale, quelles mesures la Municipalité a-t-elle mises en place pour garantir un environnement adapté et respectueux pour nos enfants au sein de la Bibliothèque de Pully ? Comment la Municipalité s'assure-t-elle que les contenus proposés sont appropriés à l'âge des enfants et que ces derniers ne sont pas exposés à des sujets ou des concepts qui leur sont inadaptés ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Pully, le 3 juin 2023



Daniel Hammer

## Annexes

### Annexe 1 :



**Bibliothèque de Pully** ist hier: **Bibliothèque de Pully.**  
3. Mai um 12:13 · Pully · 🌐

🌟Atelier: langage inclusive et non-binaire, animé par Ezra Sibyl Benisty🌟  
Jeudi 11 mai, 18h30

Un atelier pour aborder la question de l'écriture inclusive, mieux la comprendre, en en maîtriser l'usage, organisé par @br8kblowburn (non-binaire iel/al they).

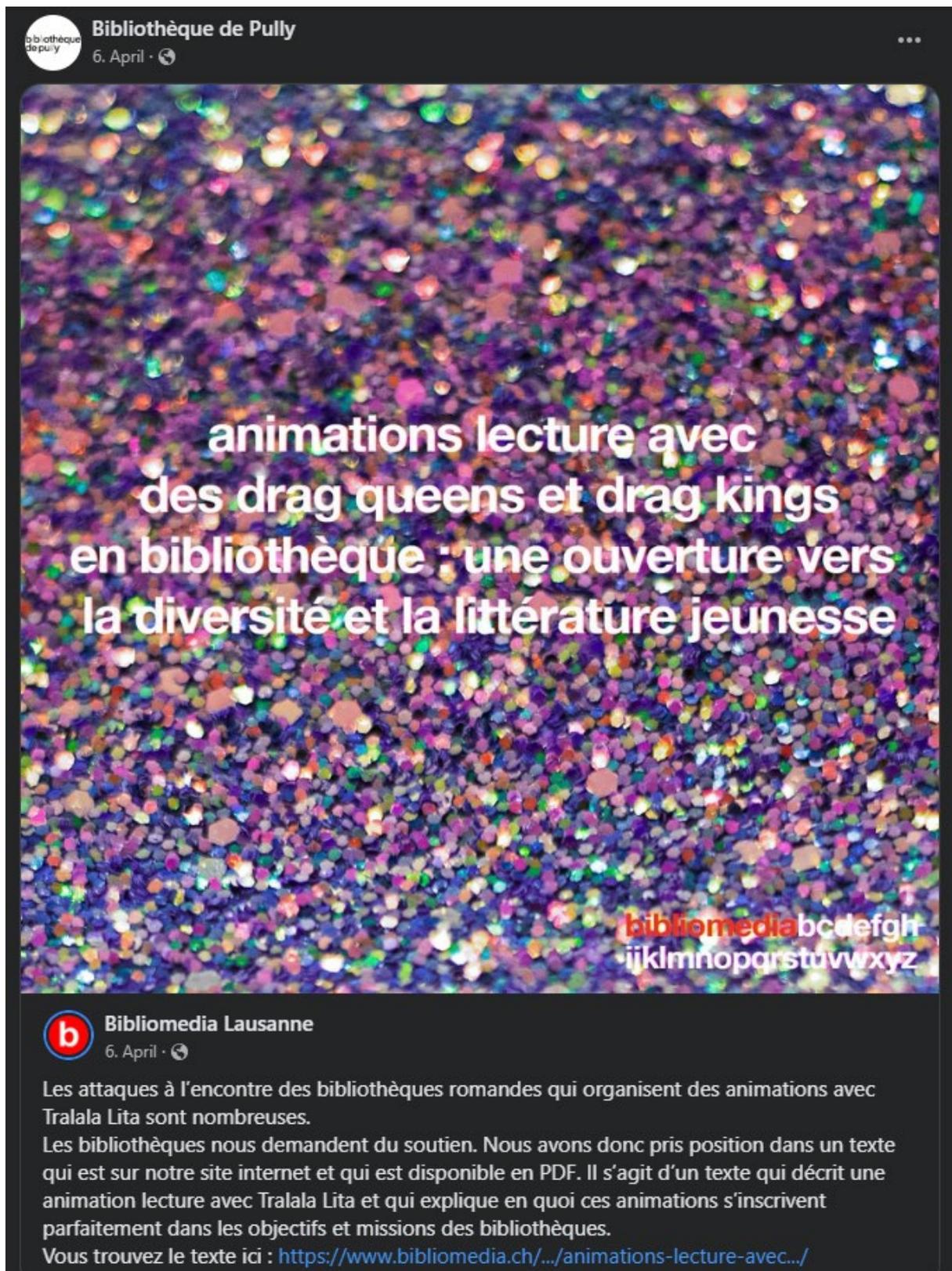
dès 16 ans, gratuit, inscription obligatoire, places limitées

photo: Sophie Brasey

**Atelier  
d'écriture  
inclusive**



## Annexe 2 :



**Bibliothèque de Pully**  
6. April · 🌐

**animations lecture avec  
des drag queens et drag kings  
en bibliothèque : une ouverture vers  
la diversité et la littérature jeunesse**

**bibliomedia** abcdefgh  
ijklmnopqrstuvwxyz

**b** **Bibliomedia Lausanne**  
6. April · 🌐

Les attaques à l'encontre des bibliothèques romandes qui organisent des animations avec Tralala Lita sont nombreuses.  
Les bibliothèques nous demandent du soutien. Nous avons donc pris position dans un texte qui est sur notre site internet et qui est disponible en PDF. Il s'agit d'un texte qui décrit une animation lecture avec Tralala Lita et qui explique en quoi ces animations s'inscrivent parfaitement dans les objectifs et missions des bibliothèques.  
Vous trouvez le texte ici : <https://www.bibliomedia.ch/.../animations-lecture-avec.../>